

**Conseil d'établissement  
de l'école Saint-Léon-de-Westmount  
Procès-verbal de la rencontre du 6 octobre 2022, 18h à 20h**

**Présences**

<b>Membre parent</b>	<b>Membre école</b>	<b>Absence</b>
Maude St-Pierre	Line Aubin	
William Nahorniak	Éric Dion	
Delphine Léouffre	Audrey Bellefeuille	
Ji Li	Viviane Décarie	
Tania Giroux	Edwige Nicolas	
Gloria Rosado	Nathalie Meunier	
Selima Ladari	Julie Caron	
Jing Fan	Rita Bekoin	

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le quorum est constaté. Mot de bienvenue et tour de table

**2. Élection aux postes du CÉ (unanimité)**

Delphine Léouffre → présidente

William Nahorniak → vice-président

Tania Giroux → secrétaire

Jing Fan → membre liaison CÉ & Fondation de l'école

**3. Lecture et adoption du compte-rendu du 10 juin 2022**

Adopté

**4. Questions du public**

**5. Partenaires**

OPP → Ana Teresa Castro, Komal Calla et Jing Fan

Comité de parents CSSDM → Delphine Léouffre

Comité des usagers du SDG → Vivian Kam et Jing Fan

Fondation → Min Pan, Véronique Olivier, Mark-Olivier McNulty,  
Mauricio Garzon, Ana Teresa Castro et Jing Fan

**6. Service de garde – Mot de Nathalie Meunier**

**Décision : Il est approuvé par majorité (1 vote de dissension) que le tarif SDG pour chaque journée pédagogique sera de 13,50\$. Le Règlement du SDG est aussi approuvé.**

Selon les normes gouvernementales, tous les SDG doivent être financièrement autosuffisants.

Le SDG de l'école allait bien mais est en déficit depuis 2 ans en raison du Covid. De plus, en raison de l'inflation (principalement), le Centre de Service Scolaire a fourni un nouveau tableau tarifaire affectant les journées pédagogiques et l'utilisation du service « à la pièce ». La raison est que les heures à rémunérer aux éducateurs lors des journées pédagogiques sont beaucoup plus longues. Ces journées étaient donc toujours en déficit.

Le SDG demande donc que le tarif soit augmenté et que le CÉ approuve cette augmentation.

L'augmentation permettra au SDG d'avoir un peu plus de flexibilité que le ratio minimum (étudiants / éducateurs) établi par la commission scolaire.

Le ratio pour SDG est 1 éducateur pour 20 étudiants.

Le ratio pour la surveillance du repas du midi est 1 éducateur pour 35 étudiants

\* Tout le monde a soulevé que les ratios des commissions scolaires étaient déraisonnables surtout pour le repas.

Par conséquent, c'est le budget du SDG qui doit couvrir les heures qui dépassent le cadre minimal, soit les éducateurs supplémentaires pendant les journées pédagogiques, au début de l'école, la surveillance du repas du midi, etc.

Le directeur exprime ne pas vouloir surcharger les parents du SDG. S'il y a un excédent dans le budget du SDG, il ne sera pas remboursé aux parents. Il sera envoyé à la commission scolaire afin qu'il puisse être alloué aux écoles avec des déficits SDG (dans le jargon, cela s'appelle les écoles «Robin des bois »).

Le montant et le règlement du SDG sont approuvés.

Nonobstant ce qui précède, le SDG a des problèmes quant à la dotation des postes. Les postes disponibles sont tous des «horaires coupés» et de nombreux éducateurs ont obtenu un poste à temps plein dans les garderies, etc.

Corina aidera bientôt avec les travaux administratifs. Le comité des utilisateurs du SDG se propose pour soutenir le SDG sur tous les plans incluant la communication avec les parents.

Il est discuté que certaines communications antérieures n'étaient pas entièrement bien comprises. Le CÉ suggère au SDG que leurs messages soient conservés sur le padlet, car ce serait plus facile pour les parents.

Il y a une augmentation des utilisateurs du SDG en 2022-2023 par rapport à 2021-2022

331 enfants cette année (244 utilisateurs 3 jours +, 37 utilisateurs 2 jours + et 50 utilisateurs 1 jour +) par rapport à 214 utilisateurs l'année dernière.

Le SDG commencera à utiliser Hop Hop la semaine prochaine pour les enfants (les parents ne sont pas censés venir chercher leurs enfants avant 15h15 pour ne pas bloquer les enfants qui prennent l'autobus).

Nathalie a expliqué la nouvelle méthode pour s'inscrire pour les journées pédagogiques. Il y a 150 places pour chaque activité (en raison des bus). Une nouvelle méthode est proposée pour les parents qui sont prêts à s'engager pour toute l'année, ce qui simplifie la planification pour le SDG. Il devrait y avoir suffisamment de places pour toutes les personnes intéressées. Avant que l'inscription ne soit annulée (pour pouvoir déterminer le nouveau tarif durant les journées pédagogiques), elle avait reçu 50 inscriptions sur les 135 places réservées.

## **7. Travaux du Conseil (dossiers à adopter ou à approuver)**

### **a. Règles de régie interne et calendrier des rencontres :**

tous les mois, les dates exactes suivront

### **b. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ – 2 X 400\$**

### **c. Règles de fonctionnement du SDG – pièce jointe**

Adopté

### **d. Sorties et activités culturelles / récréatives**

Le directeur explique que le centre scolaire alloue un budget à chaque école avec des catégories définies. Il n'a pas reçu tous les montants, la discussion ne porte donc pas sur un examen complet du budget.

Chaque enseignant a un pouvoir discrétionnaire quant aux activités (ou pas) pour sa classe. Ils choisissent parmi un catalogue préparé par le centre scolaire. Certaines activités sont gratuites, d'autres non. En général, ce n'est pas très cher.

Le CÉ discute de la catégorie « Sorties culturelles/ sorties culturelles » 15K\$.

Le CÉ approuve une sortie pour les élèves de 2e année d'un peu moins de 2 000 \$. La moitié du montant est en lien avec le transport scolaire.

Le CÉ demande s'il y aura suffisamment de fonds pour tous les enfants de l'école.

Le directeur explique qu'il y en a assez pour toutes les enfants. Beaucoup de sorties sont gratuites ou coûtent très peu d'argent. L'école a aussi des postes budgétaires supplémentaires comme « école Montréalaise» 8 000 \$ dans lesquels ils demandent à un écrivain de venir à l'école ou « École inspirante» (n'a pas dit combien). Si tous ces fonds sont utilisés, la Fondation de l'École reste disponible pour fournir un soutien financier.

Les coûts sont principalement liés aux autobus (500 \$ par autobus jaune et 800 \$ par autobus autocar pour déplacement dans le Grand Montréal - des frais de kilométrage supplémentaires s'appliquent également). Nonobstant les coûts, l'école souligne qu'il est devenu compliqué d'utiliser le bus. Les bus sont souvent retardés, ou en panne. Ils doivent aussi revenir à temps pour prendre le bus scolaire de 15h etc. L'année dernière, ils ont organisé une sortie en juin pour tous les enfants. Avant le Covid, cette sortie était un événement-phare, mais en raison de problèmes de logistique quant au transport, du manque de personnel, la sortie a été un peu décevante.

La plupart des activités acceptent désormais de se déplacer à l'école au lieu de devoir s'y rendre. L'école cherche à trouver une juste balance car elle est consciente que c'est excitant pour les enfants de faire une sortie extérieure. C'est l'une des principales raisons pour laquelle l'école continue les sorties extérieures.

Dans le passé, toutes les activités soumises par les enseignants ont été approuvées à une seule exception près (parce que ce n'était pas raisonnable).

De manière générale, l'école a pris position pour que les activités soient gratuites pour tous les enfants. Elle effectue la gouvernance des fonds afin que l'argent ne soit pas une barrière.

**e. Proposition d'une conférence pour les parents : *Conférence de Docteure Nadia « L'anxiété de performance chez les jeunes... Comment la prévenir et mieux les accompagner? »* - pièce jointe**

Le centre scolaire a alloué 3 000 \$ pour offrir une séance de formation/d'information aux parents. L'école envisage un séminaire intitulé "Stress de performance" qui sera offert aux parents. Le CÉ approuve.

**8. Informations variées**

**a. Rentrée scolaire : travaux et adaptation**

Il est réitéré que la rentrée scolaire a été tout un défi. Le directeur partage qu'il fait activement des suivis auprès du centre scolaire pour l'avancement des rénovations (la présidente du CÉ enverra une autre lettre de plainte au centre scolaire).

L'école a très peu de pouvoir quant aux travaux et souhaite un meilleur suivi de la part du centre scolaire. Une mise à jour des travaux doit être envoyée par le centre scolaire aux parents.

#### **b. Nouveau projet éducatif à venir + travaux & consultations des partenaires**

Chaque école a un plan d'éducation de 5 ans dans lequel les forces et les faiblesses de l'école sont identifiées. Le plan actuel était de 2017-2023 et identifiait le français comme la principale faiblesse. Par conséquent, la compréhension de l'écrit était une priorité identifiée.

L'école consultera cet automne différents intervenants pour le plan 2023-2029.

Le directeur partage que l'école obtient déjà de bons résultats. Le Centre scolaire ne considère pas Saint-Léon comme « une école ciblée ». Une école ciblée se définit comme une école dans laquelle les élèves obtiennent entre 0 et 69 % et ont donc besoin de plus de soutien pour réussir leurs études.

#### **c. Sécurité dans et autour de l'école**

Le terrain de soccer sera prêt à être utilisé le mercredi 13 octobre 2022, le jeu modulaire suivra peu de temps après. Il est prévu que la cour sera clôturée en novembre (avant la neige).

L'école est très soucieuse de la sécurité et du bien-être des enfants. En fonction des rénovations, Line, la directrice adjointe, modifie l'horaire des récréations (elle l'a déjà changé 8 fois). Elle ajuste également les plans d'évacuation d'urgence à chaque fois et ils testent les portes pour s'assurer que tout le monde sera en sécurité en cas d'évacuations.

Des éclaircissements sont demandés quant aux enfants de la maternelle car il semblerait qu'ils ne sortent pas pendant la récréation. Il est précisé qu'ils sortent, ce n'est tout simplement pas considéré comme étant pendant la récréation car ils sortent pendant l'heure du déjeuner (car leur heure de déjeuner est plus longue). Cette année, ils ne sont pas sortis en début d'année à cause des rénovations de l'école mais ils sortent maintenant pendant la période du midi. La cour de la maternelle ne sera prête qu'au printemps/été 2023.

Le côté Clarke de l'école est entièrement ouvert pour l'installation de drains français. Une fois que cette partie sera terminée, les choses seront plus faciles. Comme l'école n'a pas de caméra/buzzer pour contrôler l'entrée, le personnel de sécurité de Garda surveille les portes.

Nous discutons des questions de sécurité (principalement des voitures). Il y a 2 brigadiers scolaires (Maisonneuve/Clarke et Sherbrooke/Clarke) pour surveiller le comportement des conducteurs indisciplinés. Il est mentionné qu'il en faudrait peut-être un brigadier au coin de Kitchener/Maisonneuve également. Le directeur parlera avec la police mais ils manquent aussi de personnel brigadier scolaire... Environ 50 contraventions ont été émises jusqu'à maintenant.

**d. Budget annuel de l'école (*réception à confirmer*)**

Voir plus haut

**e. Le retour des parents bénévoles à l'école!**

**f. Écoute des capsules pour les parents du CÉ (30m.)**

Il est indiqué que les nouveaux du CÉ doivent suivre les formations obligations du Centre scolaire

**9. Varia**

- Discussion autour de Facebook « Parents de saint-Léon » créé par les anciens parents et laissé au Comité de parents
- Discussion sur le comité de l'OPP (le directeur communiquera avec eux)
- Discussion sur la façon dont l'information est communiquée aux parents. Même si beaucoup d'initiatives sont prises, les parents souvent ne le savent pas car leur seule source d'information est les communications écrites.

Levée de la séance, le 6 octobre 2022 à 20h